



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 décembre 2019

n° 191-19 C

Objet : RS - Contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry - Avenant n° 1

- date de convocation le 12 décembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffinat

Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand -

Christian Papegay - Benoit Perrotton - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher

Stéphane Bochet

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Luc Meunier

Michel Dyen

Christophe Richel

Hubert Marechal

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Nathalie Colin-Cocchi à Dominique Saint-Pierre - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Dominique Mornand à Aloïs Chassot - de Patrick Roulet à Delphine Julien - de Isabelle Rousseau à Alexandra Turnar - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin

- conseillers excusés : 12

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Julien Donzel - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Mustapha Hamadi - Bernadette Laclais - Pierre Perez - Marie Perrier - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 18 décembre 2019

délibération n° 191-19 C

objet **RS - Contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry - Avenant n° 1**

Xavier Dullin, président, rappelle que le Département de la Savoie est un partenaire majeur pour les collectivités locales. Il intervient depuis plusieurs années afin de soutenir et d'accompagner de nombreux projets structurants au service du territoire.

Forts des liens qui les unissent, le Département de la Savoie, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry ont souhaité valoriser l'accompagnement de ces différents projets majeurs dans le cadre d'une convention de coopération.

Le contrat de partenariat a été signé le 19 avril 2019. Il recense l'ensemble des projets portés soit par Grand Chambéry, soit par la Ville de Chambéry, soit par le Département, qui contribuent à améliorer la qualité de service aux citoyens mais également au rayonnement de l'agglomération et donc de la Savoie et auxquels le Département a souhaité apporter son soutien financier.

A ce titre, le Département s'engage à mobiliser au maximum 51 571 000 € (dont 43 071 000 € en subventions) en faveur de ces projets tournés vers le public, sachant que certains de ces financements sont d'ores et déjà prévus dans le cadre de dispositifs existants ou à venir (CTS, appels à projets...) ou relèvent de projets dont le Département est directement maître d'ouvrage.

Par courrier du 26 septembre 2019, Grand Chambéry, signataire du contrat, et le Syndicat mixte des stations des Bauges, maître d'ouvrage de l'action « Via ferrata Aillon », ont sollicité la suppression de cette dernière action prévue au contrat au titre du volet « développement touristique des Bauges » pour laquelle une subvention départementale de 40 000 € était prévue.

En effet, l'action concernant la réalisation d'un parc ludique aérien en forêt, appelé désormais « le Pays suspendu des géants » et non plus « Village des lutins », nécessite un budget complémentaire pour scénariser l'équipement et offrir à la clientèle familiale un produit de qualité, ludique et attractif.

Afin de pouvoir soutenir financièrement ce projet essentiel à la diversification des activités de la station Aillon-Margériaz 1000, il est proposé la réaffectation de la subvention initialement prévue pour la via ferrata au profit de l'action « le Pays suspendu des géants ».

	plan de financement initial	nouveau plan de financement
coût de l'opération HT	500 000 €	600 000 €
subvention du Département	150 000 €	190 000 €

Par ailleurs, dans la mesure où certaines actions du contrat ont pris du retard dans leur réalisation, il est proposé un rééchelonnement des crédits figurant dans l'échéancier indicatif prévisionnel, annexé au contrat.

Vu la délibération du Conseil départemental du 22 mars 2019,

Vu la délibération n° 073-19 C du Conseil Communautaire du 28 mars 2019 portant approbation du contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry,

Vu la décision de la Commission permanente du Conseil départemental du 6 décembre 2019 approuvant l'avenant n° 1 au contrat de partenariat,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant n° 1 au contrat de partenariat signé le 19 avril 2019, ainsi que l'annexe financière,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le document définitif.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 191-19 C

Objet de l'acte : RS - Contrat de partenariat avec le Département de la Savoie et la Ville de Chambéry - Avenant n° 1

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 1 - Contrats de partenariat

Date de l'acte : 18 décembre 2019

Annexe(s) : annexe avenant contrat partenariat, avenant contrat partenariat

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191218-lmc1H22835H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22835H1

Date de transmission en Préfecture : 20 décembre 2019

Date de réception en Préfecture : 20 décembre 2019

Période d'affichage : du au